

# ANNEXES DU CERFA n°14734-04

## **CENTRAKOR 85600 MONTAIGU-VENDEE**

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION  
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R.122-3 DU CODE DE  
L'ENVIRONNEMENT)**

### **EXTENSION D'UN ENSEMBLE COMMERCIAL**

#### **JUKADOU**

9 rue du Pont Neuf  
85600 MONTAIGU-VENDEE

**AFFAIRE N : 2303-E14Q2-042**

**Date d'édition du rapport : 07/06/2023**

**AUTEUR(S) : Alexia LE GALL / Fabien PELLETIER**

**Email : alexia.legall@socotec.com ; Tél. : 06.10.96.04.07**

**SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité - Centre Val de Loire**

2, Allée du Petit Cher – BP 40155 – 37551 Saint Avertin Cedex

Tél : (+33)2 47 70 40 40 - Fax : (+33)2 47 70 40 01

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France  
834 096 497 RCS Versailles – APE 7120B - n° TVA intracommunautaire : FR 00 834096497 - www.socotec.fr

## LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

### 8 Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**NOTA : l'annexe 1 est indépendante du présent dossier**



## **ANNEXE 1**

# **Informations nominatives relatives au pétitionnaire**

## **ANNEXE INDEPENDANTE**



## ANNEXE 2

# Plans de situation sur fond IGN et cadastrale



Figure 1 : Localisation de la zone d'étude sur fond IGN (1/25 000)

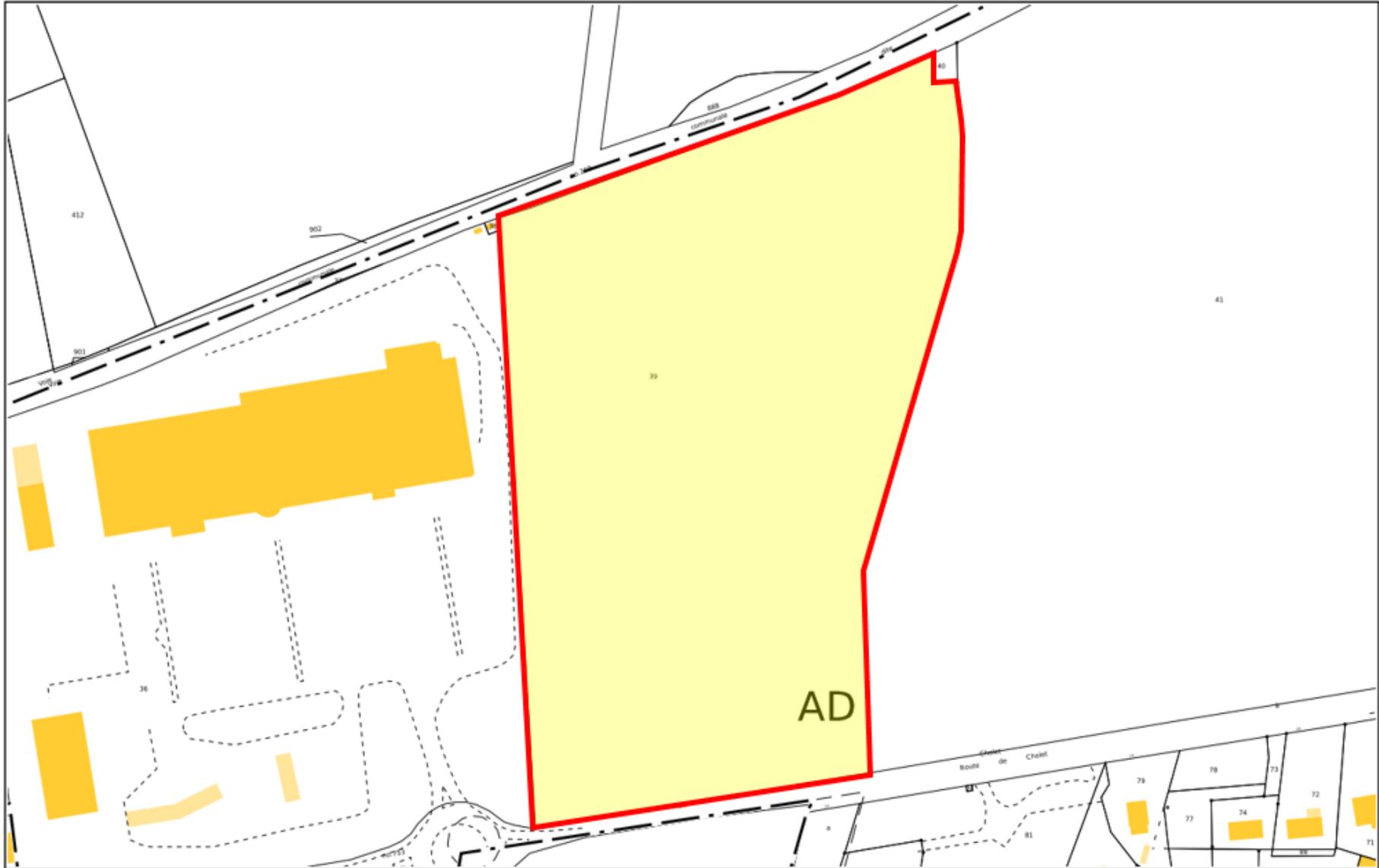


Figure 2 : Localisation de la zone d'étude sur fond cadastrale



## **ANNEXE 3**

# **Photographies du site et de ses abords**



**Figure 3 : Localisation des photos prises sur le site et aux abords**



**Photographie 1** : Vue large de la partie Nord du site



**Photographie 2** : Vue de la pointe Nord/Nord/Est du site



**Photographie 3** : Vue large de la partie Ouest du site



**Photographie 4** : Vue large de la partie Sud du site



## **ANNEXE 4**

### **Plan du projet**





## ANNEXE 5

### Localisation du projet sur fond de vue aérienne

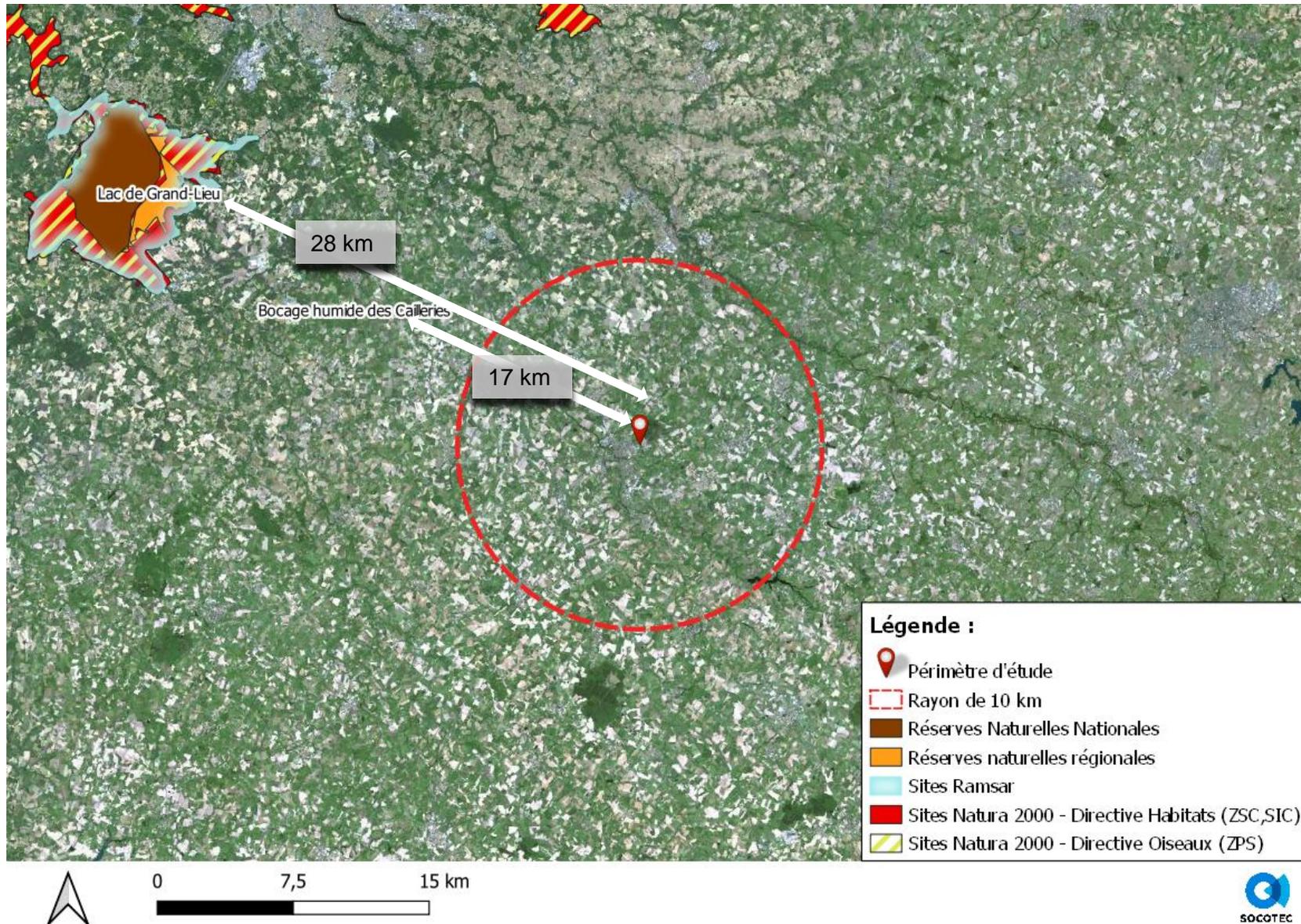


Figure 5 : Occupation des sols à proximité de la zone d'étude

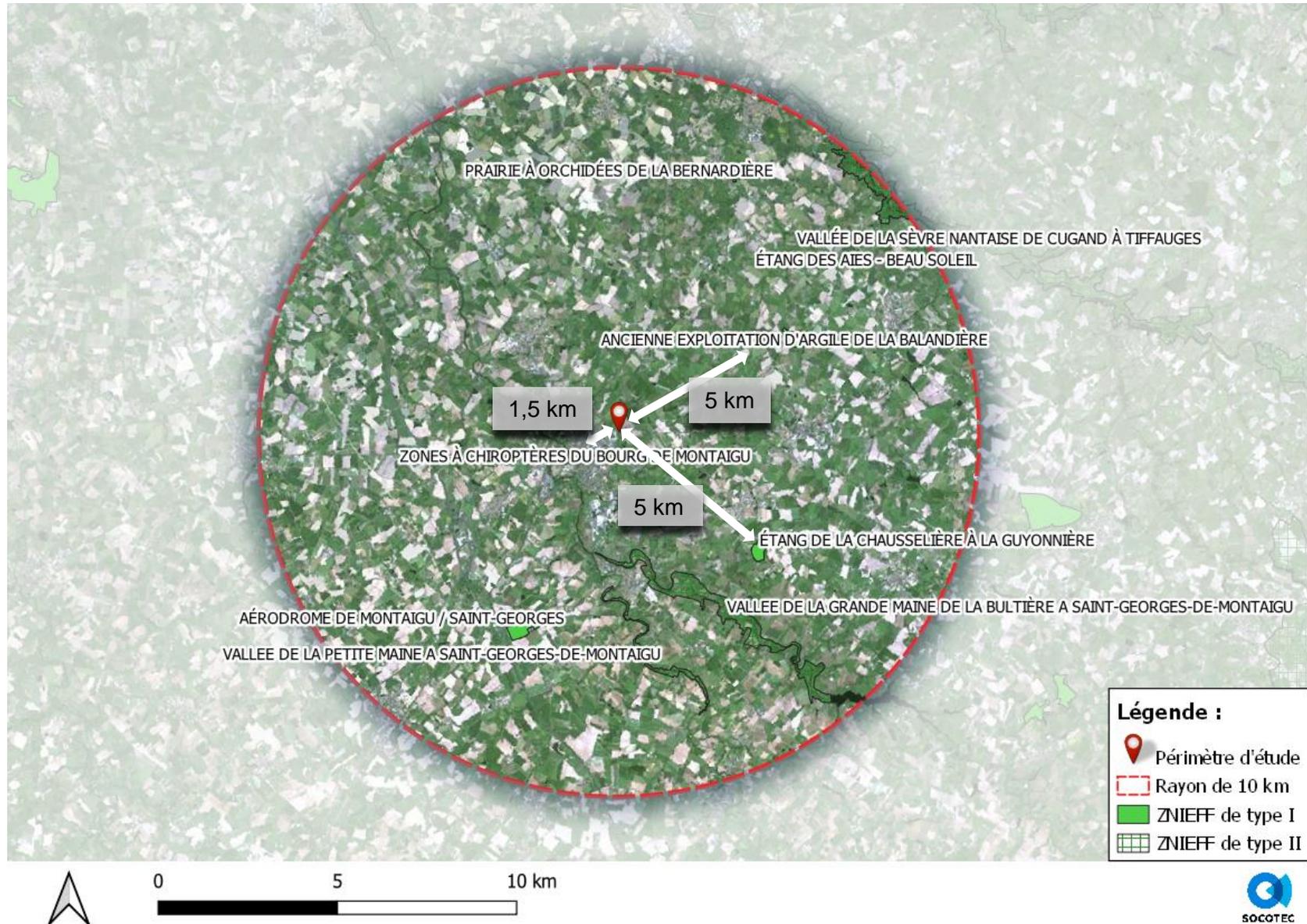


## ANNEXE 6

# Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques



**Figure 6 : Localisation des zones d'intérêts écologiques réglementaires**



**Figure 7: Localisation des zones d'intérêts écologiques non-réglementaires**